

RÈGLEMENT GÉNÉRAL GOLDEN COAST

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACCÈS

- L'accès au festival est réservé aux détenteurs d'un billet valide (et d'un pass camping pour le camping).
- Le port du bracelet d'identification est obligatoire et doit être conservé en bon état pendant toute la durée du festival.
- Les contrôles de sécurité (fouille, palpation, inspection visuelle des sacs) sont obligatoires à l'entrée. Tout refus = refus d'accès.
- Toute sortie est définitive.

Accès aux mineurs :

- Moins de 5 ans : interdit.
- De 5 ans à 10 ans révolus : tarif kid + accompagnement d'une personne majeure.
- De 11 ans jusqu'à 15 ans révolus : accompagnement d'une personne majeure.
- De 16 ans jusqu'à 18 ans révolus : autorisation parentale requise.

Une décharge à remplir est disponible sur notre site internet dans la rubrique "infos générales".

Le festival décline toute responsabilité en cas d'incident impliquant des mineurs non accompagnés.

ACCUEIL & PARKINGS

L'événement se déroulera au **Parc de la Combe à la Serpent, situé au 2 Les Hautes Plates, 21160 Corcelles-les-Monts.**

Pour faciliter l'accès, les coordonnées GPS du site sont les suivantes : 47.3027951, 4.9633083

Les horaires d'ouverture au public sont fixés comme suit :

- **Le vendredi de 15h00 à 03h00.**
- **Le samedi de 13h00 à 03h00.**
- **Le dimanche de 13h00 à 00h30.**

Parkings :

- Les seuls accès aux parkings publics sont indiqués sur le plan. Les autres accès autour du festival seront interdites à la circulation.
- Les camping-cars ne sont pas autorisés à stationner sur ces parkings, ils seront autorisés sur le parking du camping P4/K4, l'achat d'un billet est obligatoire.
- Aux abords du festival, le stationnement en dehors des parkings indiqués est interdit. Tout véhicule stationné en dehors de ces parkings sera verbalisé et mis en fourrière au frais du propriétaire.

OBJETS INTERDITS ET AUTORISÉS

				
CRÈME SOLAIRE	DÉSINFECTANTS GELS HYDROALCOOLIQUES	SPRAY D'EAU SANS BOMBE AÉROSOLS	GOURDES ET BOUTEILLES D'EAU sauf gourdes en verre, moins de 50cl	GOBELETS RÉUTILISABLES VIDES
				
POLAROÏDS, APPAREILS PHOTOS JETABLES	BISCUITS, FRUITS, FRUITS SECS	BATTERIES DE PORTABLES	TOTE BAGS, BANANES SACS À DOS (MAX 38L)	PANCARTES (max 80x80 cm) sauf celles à connotations politique religieuse ou discriminatoire
				
OBJETS DANGEREUX	PRODUITS INFLAMMABLES, AÉROSOLS,...	OBJETS SUR ROUE	OBJETS ENCOMBRANTS	HAMPES RIGIDES ET LES DRAPEAUX
				
GROS SACS À DOS	FEUX, RÉCHAUDS,...	TOUT TYPES DE VERRES	APPAREILS PHOTOS PROFESSIONNELS	ORDINATEURS
				
ALCOOL ET MÉLANGES D'ALCOOL	CANETTES	USTENSILES DE CUISINES, USTENSILES RÉUTILISABLES	BATTERIES DE VÉLOS/TROTINETTES	CASQUES DE MOTO
				
				ANIMAUX

COMPORTEMENT & SÉCURITÉ

- Respect mutuel et bienveillance sont de rigueur.
- Tout comportement violent, discriminatoire (racisme, homophobie, sexisme...), harcèlement, vol, dégradation ou consommation de drogue entraîne une exclusion immédiate.
- Les consignes de sécurité (agents de sécurité, bénévoles, secouristes) doivent être respectées en toutes circonstances.

Consommation de substances :

Le festivalier est tenu de respecter les règles suivantes :

- La vente ou l'offre gratuite de boissons alcoolisées à des mineurs de moins de 18 ans est strictement interdite. Les personnes en charge de la distribution des boissons sont en droit d'exiger une preuve de majorité, notamment par la présentation d'une pièce d'identité officielle.
- La consommation d'alcool est tolérée dans les limites légales et avec modération.
- Toute personne identifiée comme étant en état d'ébriété, sous l'emprise de stupéfiants ou en possession de stupéfiants peut se voir refuser l'accès au Festival ou être expulsée de son enceinte.
- L'usage et/ou le commerce de stupéfiants sont formellement interdits dans l'enceinte du Festival.

PRÉVENTION & SANTÉ

- Un poste de secours ainsi qu'un pôle prévention sont disponibles sur le site du Festival et accessibles 24h/24. Leur mission est d'assurer la sécurité, la santé et le bien-être des festivaliers.
- Les festivaliers sont encouragés à s'hydrater régulièrement et à profiter des zones d'ombre et de repos mises à leur disposition.
- Toute personne présentant un danger pour elle-même ou pour autrui pourra être prise en charge par les équipes de secours et, le cas échéant, conduite hors du site du festival.
- Le festival s'associe également à des structures partenaires, dont SAFER, afin de proposer des actions de prévention et de réduction des risques liés à la consommation de substances et au comportement en milieu festif. Des stands d'information, de matériel de prévention et d'accompagnement seront disponibles pour tous les festivaliers.
- En cas de comportement inapproprié ou si une tierce personne semble en difficulté, nous vous prions de bien vouloir en avertir immédiatement les agents de sécurité présents sur le site.

PMR/PSH

Le festival s'engage à être accessible au plus grand nombre et met en œuvre un dispositif dédié au public en situation de handicap. Ce dispositif comprend les mesures suivantes :

- Une équipe d'accueil de bénévoles est spécialement mobilisée pour accompagner les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap sur tout le site.
- Des plateformes réservées sont installées face aux scènes 1, 2 et 3. Elles sont destinées en priorité aux personnes en fauteuil roulant, mal marchantes, ou ayant des difficultés à rester debout. *En cas de forte affluence, pour des raisons de confort ou de sécurité, l'accès à ces plateformes peut être refusé. Il est conseillé d'arriver au moins 20 minutes avant le début des concerts.*
- Les accompagnateurs ne sont pas autorisés à accéder ou stationner sur les plateformes, sauf exception.
- L'ensemble du site est pensé pour faciliter l'accès des PMR aux stands de restauration et aux buvettes, avec des comptoirs adaptés pour un accueil optimal, des sanitaires dédiés, etc..
- Un parking PMR est proposé, sur réservation, dans la limite des places disponibles. Il est réservé aux titulaires d'une carte d'invalidité ou de stationnement, et exclut les personnes temporairement gênées ou les femmes enceintes.
- Les chiens d'assistance sont autorisés sur l'ensemble du festival.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

- Des points de tri sélectif sont mis à disposition. Chaque festivalier est responsable de ses déchets.
- Il est interdit de jeter tout détritrus au sol.
- Il est interdit de fumer.
- L'utilisation de feux, bougies, lampions ou tout dispositif inflammable est strictement interdite (arrêté préfectoral en vigueur).

Le Parc de la Combe à la Serpent est classé parc naturel protégé. Il est donc de la responsabilité de chacun de veiller à la préservation de cet environnement exceptionnel.

RESPONSABILITÉS

Le festival ne peut être tenu responsable des objets perdus, oubliés ou volés au sein de son enceinte.

- Un point des objets trouvés sera mis à disposition, au point infos du festival, afin de centraliser et restituer les effets retrouvés, puis aux objets trouvés de Dijon.
- Des lockers sécurisés sont également disponibles à l'intérieur du site pour permettre aux festivaliers de déposer leurs objets de valeur. Toutefois, la responsabilité du Festival ne saurait être engagée en cas de perte, de vol ou de détérioration des affaires personnelles.
- En cas d'urgence, les festivaliers doivent suivre les consignes des équipes de sécurité et procéder à l'évacuation dans le calme, conformément aux instructions données sur place.

SANCTIONS

Tout manquement au présent règlement pourra entraîner :

- L'expulsion immédiate et définitive du Festival.
- L'absence totale d'indemnisation ou de remboursement du billet ou des frais engagés.
- D'éventuelles poursuites judiciaires, en cas d'infraction grave ou de comportement répréhensible par la loi.

Le présent règlement s'applique à l'ensemble du site du festival Golden Coast (espaces concerts, bars, stands, zones de circulation, camping, parkings).

L'achat d'un billet implique l'acceptation sans réserve de ce règlement.

Le non-respect entraîne l'expulsion immédiate sans remboursement et, le cas échéant, des poursuites judiciaires.